

Assainissement non collectif : nouveaux tarifs vidanges

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) gère l'assainissement non collectif auprès des 25 communes du territoire. Pour favoriser l'entretien régulier des installations, elle propose aux habitants des prestations facultatives à tarifs préférentiels. Le point sur les tarifs et les démarches...

Quel tarif pour quelle prestation ?

Prestations	Unité	Redevance
Vidange des fosses et microstations et nettoyage du préfiltre		
- Jusqu'à 3000 L inclus	Forfait	135 €
- de 3001 à 4000 L inclus	Forfait	152 €
- de 4001 à 5000 L inclus	Forfait	168 €
- au-delà de 5000 L	Forfait	185 €
Nettoyage d'ouvrages annexes (bac dégraisseur, poste de relevage, auget...)	Forfait	32 €
Intervention d'urgence (quel que soit le volume)	Forfait	190 €
Déplacement sur site sans intervention	Forfait	97 €

Vous souhaitez profiter de ces tarifs ?

- Remplissez le formulaire d'engagement disponible sur www.pays-ancenis.com (Rubrique Vie quotidienne/Agir pour l'environnement/ Traiter ses eaux usées) et retournez-le au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la COMPA, qui assurera la liaison avec le vidangeur agréé*.
- ou
- Rapprochez-vous du SPANC pour obtenir ce formulaire.
 - o Par téléphone : 02 40 96 31 89 (lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30)
 - o Par courriel : spanc@pays-ancenis.com
 - o Par voie postale (en prenant le soin de nous indiquer vos coordonnées téléphoniques)
- Après la réalisation des travaux, vous recevez la facture du Trésor Public dans votre boîte aux lettres.

*Lehee Jan Maine Environnement de Candé (49).

Renseignements : Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) - Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Centre Administratif « Les Ursulines » - BP 50201 - 44156 ANCENIS Cedex – www.pays-ancenis.com